



Changement de taux de prêt sur un ancien salarié

Par **boba**, le **20/10/2008** à **20:10**

Bonjour,

j'ai été environ pendant dix ans salarié d'une banque auprès duquel j'ai obtenu un prêt immobilier à taux fixe d'environ 3% avec des conditions d'assurance de prêt légèrement favorable.

Il y à environ 6 mois, j'ai démissionné de cet employeur pour en suivre un autre.

Sans me prévenir, mon ex employeur à modifié le taux du coût de l'assurance décès invalidité en ma défaveur.

Nous avons désormais peur mon épouse et moi même qu'il ne change le taux de notre prêt.

Or sur les conditions générales de notre prêt, il n'est pas mentionné de révision de taux possible, ni pour la mensualité, ni pour l'assurance.

Il parle simplement d'exigibilité possible .

Nous avons peur qu'il nous demande purement et simplement le remboursement de ce prêt, ce qui revien,drat soit à racheter ce prêt par une autre banque au taux du moment(ce qui ne serait pas possible vu les taux actuels) soit donc à perdre notre maison.

Quelqu'un peut il nous donner des conseils ou nous rapprocher de gens compétents pour que

nous puissions continuer à vivre dans notre maison.

Nous sommes très inquiets, merci de votre aide.

Dans l'attente de vous lire et de votre aide à tous,

Bien cordialement

boba